

## SOCIAL Metz : un campement doublement sauvage

**Le long des berges de la Moselle, derrière les TCRM-Blida, de petites tentes abritent des demandeurs d'asile. Camping sauvage imposé.**

RL 12/06/2015 à 14:00 , actualisé à 11:31



[Installés sur le bord de la Moselle, les demandes d'asile, en attente d'une réponse de l'Ofpra, ne bénéficient ni de douche ni de toilettes.](#)

Photo Gilles WIRTZ (abonnés)

En passant devant un petit bosquet, les odeurs d'urine montent à la gorge. La chaleur écrasante intensifie ces émanations agressives. Un peu plus loin, le long des berges de la Moselle, de petites tentes bien alignées sont plantées là, depuis quelques mois déjà. Près de 30 personnes vivent là, certains depuis quatre mois. D'autres, un peu moins. Ou un peu plus. Pour ces demandeurs d'asile, le temps s'écoule lentement. Ils patientent. « Ils haussent les épaules », résignés. Une jeune femme, vêtue d'un pyjama blanc marqué de roses

rouges, une brosse à dents à la main, regrette le manque d'eau. Le ton n'est pas à la revendication. Au simple constat. Ils parlent un français hasardeux, viennent d'Albanie, du Kosovo, « en évoquant des raisons politiques, économiques ». Ils préfèrent la discrétion. « Tous les jours, trois fois, la police vient, compte les tentes, les personnes qui sont là », remarquent-ils encore.

À l'intérieur des abris, on aperçoit des matelas élevés sur des palettes de bois. De l'art de la récup'. De vieilles chaises, des grilles pour faire quelques flambées... Le système D pour usage quotidien. Et, pour la grosse commission, ils indiquent qu'ils vont voir plus loin, d'un geste de la main. « On ne s'imaginait pas la France comme ça, souffle l'un d'eux. Beaucoup de racisme. »

Pour l'instant, ils attendent juste un logement. « Ce qu'ils sont en droit d'attendre », assurent de concert Denis Maciazek, pour le Collectif mosellan de lutte contre la misère, et Raphaël Pitti, adjoint au maire de Metz, chargé de l'urgence sociale, humanitaire et sanitaire. Le collectif revendique le droit au logement pour ces gens, interpelle très régulièrement les pouvoirs publics, regrette de ne pas être reçu en préfecture.

« La France a des obligations face aux demandeurs d'asile et elle ne les respecte pas », résume Denis Maciazek, qui apostrophe également la mairie de Metz « pour qu'elle mette en place des mobile homes de façon à accueillir des personnes seules ou non prises en charge, et l'ouverture immédiate et temporaire des logements vides dans le parc des bailleurs sociaux ».

Quant à Raphaël Pitti, il assure qu'« il faut aller au combat contre ce laxisme incroyable de l'État ». « On ne peut laisser ces gens sans hygiène. » L'ancien médecin militaire avait, il y a quelques semaines, suggéré de déplacer ce campement vers un parking qui servirait de sas, le temps que la préfecture loge ces demandeurs d'asile. Un sas équipé de douches et de toilettes. « Le minimum. » Mais la préfecture n'a pas vu d'un bon œil cette proposition et la mairie entend collaborer avec les services de l'État « qui a pour obligation de les loger », insiste l'adjoint au maire.

La situation n'évolue guère. « Nous devons des conditions d'hygiène à ces gens », a affirmé Raphaël Pitti, qui entend à présent influencer ses collègues élus pour qu'ils agissent en ce sens.

Anne RIMLINGER-PIGNON.